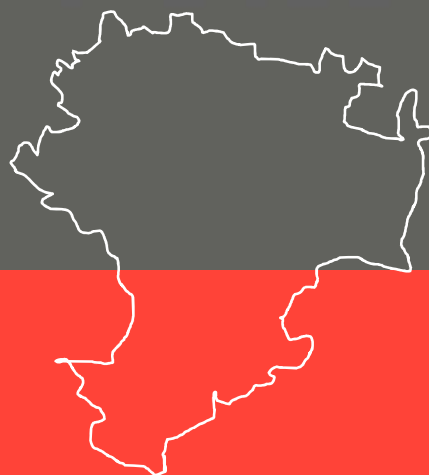


*Document  
approuvé le  
10 Décembre 2019*

# Scot

SUD GARD

*ENSEMBLE, CONSTRUISONS  
LE TERRITOIRE DE DEMAIN*



*Rapport de présentation  
Indicateurs de suivi*

# 2

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>3</b>
A. Le suivi de l'efficacité du SCoT Sud Gard .....	5
Les objectifs du suivi.....	6
Le choix d'indicateurs de suivi.....	6
La nécessité d'un bilan après 6 ans de mises en œuvre, d'observations annuelles.....	6
Les différents types d'indicateurs de suivi .....	6
Modalité de suivi .....	7
Propositions d'indicateurs.....	7
B. Biodiversité, continuités écologiques, paysages et consommation d'espace.....	8
C. Eau, assainissement, énergie, ressources minérales, pollutions atmosphériques, nuisances sonores, risques naturels et technologiques.....	11



## **A. Le suivi de l'efficacité du SCoT Sud Gard**

## Les objectifs du suivi

La mise en œuvre du SCoT Sud Gard passe par la compatibilité des plans, programmes et projets des collectivités et partenaires du territoire vis-à-vis du schéma. Les orientations et les objectifs définis dans ce document qui a pour objet de cadrer les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire doivent être suivis, à la fois pour :

- Vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie du SCoT et de l'atteinte de ses objectifs ;
- Vérifier la pertinence des prescriptions sur le long terme et de faire évoluer si besoin le document établi.

Ce suivi s'opère par le moyen d'indicateurs statistiques, cartographiques.

En particulier, il s'agira de vérifier :

- Les évolutions démographiques, notamment l'inversion des tendances telles que l'ambition politique du SCoT les met en perspectives, et l'évolution des initiatives économiques et sociales qui seront mises en œuvre pour y parvenir ;
- La modération de la consommation, de l'espace telle que programmée par le SCoT, avec en particulier la réalité du réemploi du bâti existant (remobilisation des logements vacants) ;
- Les implantations des activités avec notamment leur part en zones d'activités aménagées par les collectivités ;
- Les atteintes portées aux milieux naturels, agricoles et forestiers et le respect des objectifs de densité et de renouvellement ;
- La prise en compte du rôle des différents niveaux de l'armature urbaine (territoriale) vis-à-vis de l'accueil de population, de la localisation des équipements.

## Le choix d'indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi peuvent être organisés en trois parties, selon leurs objectifs :

- L'alimentation d'indicateurs basiques permettant de mettre à jour le profil du territoire en matière économique et sociodémographique. Ces indicateurs pourront être rapprochés de l'Inter SCoT afin de pouvoir comparer entre eux les territoires ;
- Le suivi de l'efficacité des orientations du SCoT ;
- Le suivi des impacts du SCoT dans le cadre de son évaluation environnementale.

## La nécessité d'un bilan après 6 ans de mises en œuvre, d'observations annuelles

En application de l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme, la mise en œuvre du SCoT implique que **six ans au plus** après la délibération portant son approbation, le Syndicat mixte du SCoT Sud Gard procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète.

Dans cette logique, le syndicat mixte du SCoT Sud Gard suivra les évolutions de plusieurs indicateurs et communiquera ces résultats aux différents EPCI afin de voir avec eux l'efficacité des politiques publiques menées et celles qui sont nécessaires de mettre en œuvre.

## Les différents types d'indicateurs de suivi

Un indicateur quantifie et agrège des données pouvant être mesurées et surveillées pour suivre l'évolution environnementale du territoire.

Plusieurs méthodes de classification des indicateurs existent, notamment celles établies par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) qui fait référence. De ce son côté, le MEDAD propose aussi de suivre des indicateurs d'état, de pression et de réponse :

- Les **indicateurs d'état**. En matière d'environnement, ils décrivent l'état de l'environnement du point de vue de la qualité du milieu ambiant, des émissions et des déchets produits. Exemple : Taux de polluants dans les eaux superficielles, indicateurs de qualité du sol, etc.
- Les **indicateurs de pression**. Ils décrivent les pressions naturelles ou anthropiques qui s'exercent sur le milieu. Exemple : Évolution démographique, Captage d'eau, Déforestation, etc.

- Les **indicateurs de réponse**. Ils décrivent les politiques mises en œuvre pour limiter les impacts négatifs. Exemple : Développement des transports en commun, Réhabilitation du réseau d'assainissement, etc.

Chaque indicateur sera le plus possible défini par une variable et un seuil (sous réserve de disponibilité de la bonne information ou de la bonne donnée).

### Modalité de suivi

Le suivi du SCoT Sud Gard, comprenant :

- le calcul des indicateurs ;
- leurs interprétations ;
- les propositions éventuelles de mesures correctrices à apporter ;

pourra être réalisé par un spécialiste de l'environnement, ou une autre structure compétente en la matière dans les 6 ans qui suivent l'approbation du SCoT (Article L143-28 du Code de l'urbanisme).


### Propositions d'indicateurs

Les tableaux présentés en partie A) et B) proposent des indicateurs de suivi pour les différentes thématiques environnementales étudiées.

Ils permettent de mettre en évidence des évolutions en matière d'amélioration ou de dégradation de l'environnement, sous l'effet de la mise en œuvre du SCoT Sud Gard.

Il est proposé que ces indicateurs soient mis à jour selon des périodicités variables. Avant la mise en place effective d'un tel tableau de bord, il sera important de valider le choix des indicateurs finalement les plus pertinents à suivre, en fonction de leur utilité et de leur disponibilité.

L'état initial de l'indicateur a été indiqué lorsque la donnée était disponible (cf. Etat Initial de l'Environnement).

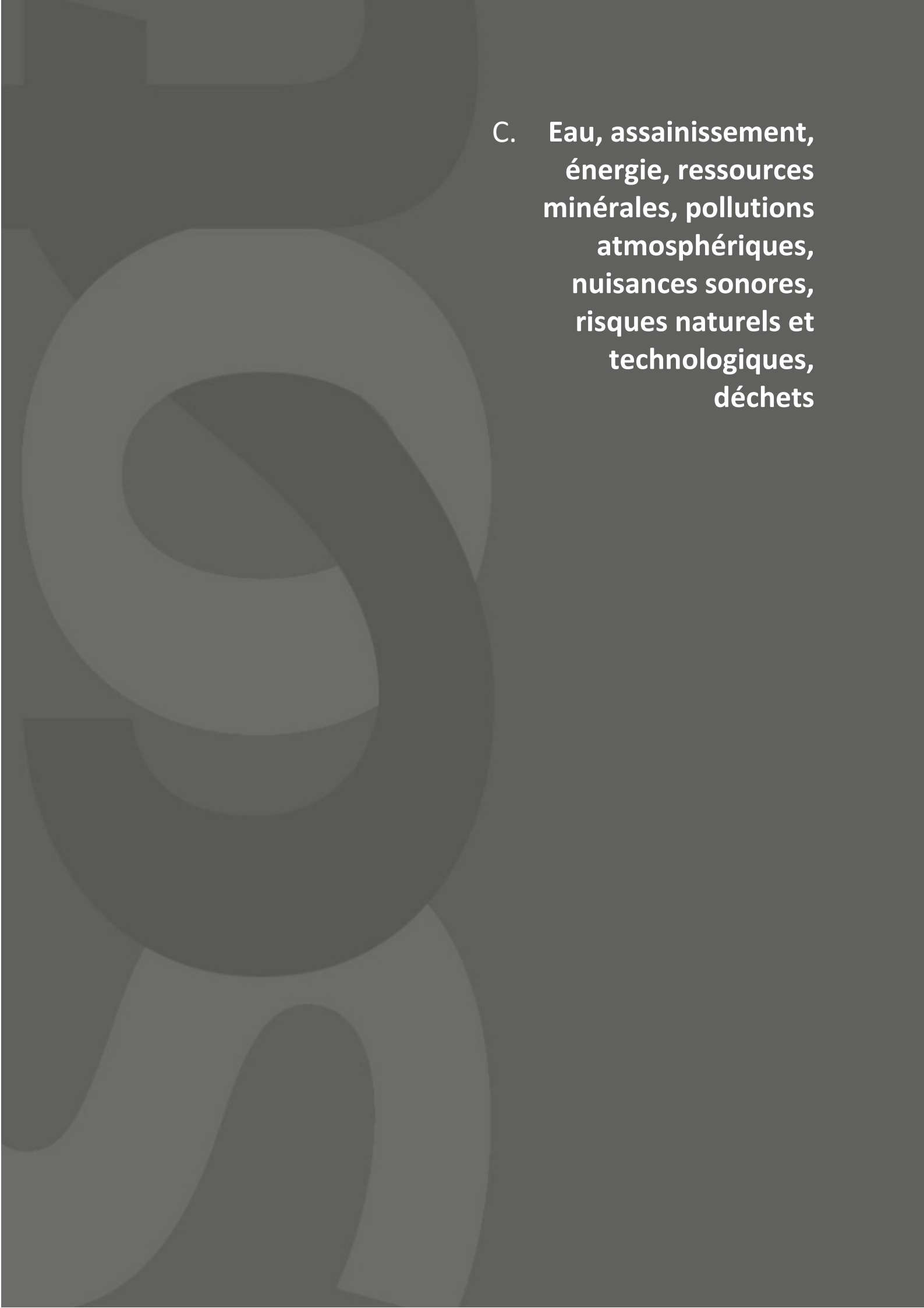


**B. Biodiversité,  
continuités  
écologiques, paysages  
et consommation  
d'espace**



Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Sources / Données existantes	Fréquence de suivi	Etat initial
Biodiversité & Continuités écologiques	Part des espaces protégés dans les PLU (selon les types de protection) par rapport à la superficie totale (par commune)	Etat	DREAL Occitanie, documents d'urbanisme locaux : PLU, cartes communales, etc.	6 ans	-
	Evolution de la Surface Agricole Utile et répartition par filière Evolution du nombre d'exploitations et répartition par filière Evolution des surfaces affectées à l'agriculture dans les documents d'urbanisme	Etat	RGA, chambre d'Agriculture, Communes	2 ans	-
	Surface des sites naturels aménagés et niveau d'accessibilité (TC, stationnements, cheminements)	Réponse	EPCI compétents, Gestionnaire de site	6 ans	-
	Superficie des secteurs non artificialisés en sus de l'existant au niveau des secteurs susceptibles d'être impactés	Réponse	EPCI compétents, Gestionnaire de site	6 ans	-
	Recours aux mesures de compensation (nombre de projets)	Pression	EPCI compétents	6 ans	-
	Surfaces dédiées aux corridors écologiques dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible) Surfaces dédiées aux cœur de biodiversité dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible) à mettre en rapport avec la superficie des secteurs de zones à enjeux identifiés dans le SCoT	Réponse	EPCI compétents, Communes	6 ans	-
	Linéaire de haies identifiées et protégées au niveau des PLU	État	EPCI compétents, communes	1 an	-
	Linéaire côtier préservé de toute urbanisation supplémentaire	Pression	EPCI compétents, communes	6 ans	-
	Linéaire des cours d'eau (et ripisylves) protégés dans les PLU par rapport au linéaire total Linéaire de berges aménagées par rapport au linéaire total	Réponse	Communes	6 ans	-
Paysages	Taux d'éléments inscrits au L151-19 requalifiés et/ou valorisés Nombre de communes ayant réalisé un inventaire des paysages à protéger, à mettre en valeur et à requalifier dans le cadre de l'élaboration des PLU Nombre de Règlements Locaux de Publicité réalisés, à actualiser Nombre de chartes paysagères locales mises en place	Réponse	Communes (documents d'urbanisme locaux)	3 ans	3 chartes paysagères
Consommation d'espace	Évolution de la tâche urbaine	Pression	Fichiers fonciers MAJIC DGFIP	4 ans	14 % du territoire artificialisé en 2012 +4,6 % entre 2006 et 2012
	Potentiel foncier en densification	État	EPCI compétents PLU commune	4 ans	-
	Espaces agricoles et naturels et protégés	Pression	EPCI compétents PLU commune	1 an	-

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Sources / Données existantes	Fréquence de suivi	Etat initial
	Consommation foncière liée aux infrastructures d'équipements et de transports	Pression	Orthophoto IGN et Région Occitanie,	3 ans	-
	Logements réhabilités	Réponse	EPCI compétents, communes	6 ans	-
	Densité de logements à l'hectare pour les nouvelles opérations	Réponse	EPCI compétents, communes Fichiers fonciers MAJIC DGFIP	2 ans	-
	Surfaces dédiées aux coupures d'urbanisation dans les PLU et force de protection de ces espaces (inconstructible, potentiellement constructible)	Réponse	EPCI compétents, communes	2 ans	-



**C. Eau, assainissement,  
énergie, ressources  
minérales, pollutions  
atmosphériques,  
nuisances sonores,  
risques naturels et  
technologiques,  
déchets**

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Source/ Données existantes	Fréquence de suivi	Etat initial
Eau et assainissement	Quantité d'eau potable consommée par habitant	Pression	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents <a href="http://www.services.eaufrance.fr/">http://www.services.eaufrance.fr/</a>	1 an	BV Rhône : 250 L/j/hab. Autres BV : 230 L/j/hab.
	Qualité de l'eau distribuée	Réponse	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents Agence Régionale de la Santé <a href="http://www.services.eaufrance.fr/">http://www.services.eaufrance.fr/</a>	1 an	Sur la majorité du territoire l'eau distribuée est de bonne qualité au niveau bactériologique. Seules 4 UDI présentent des contaminations occasionnelles.
	Indice Linéaire de Perte (ILP) en eau potable	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) des EPCI/gestionnaires compétents Rapport d'activité annuel <a href="http://www.services.eaufrance.fr/">http://www.services.eaufrance.fr/</a>	1 an	-
	Capacité des systèmes d'épuration en nombre d'équivalents habitant par rapport au nombre d'habitants des communes desservies	Réponse	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) / Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	1 an	603 330 EH (équivalent habitant) et un potentiel supplémentaire de 64 810 EH avec les 9 STEP en projet.
	Nombre de permis de construire délivrés dans les zones non raccordées aux systèmes d'assainissement collectifs	État	EPCI/gestionnaires compétents, documents d'urbanisme locaux, Schémas directeurs d'assainissement	1 an	-
	Raccordement Station d'épuration/SPANC (conformité)	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) EPCI/gestionnaires compétents Rapport d'activité annuel, Schémas directeurs d'assainissement	1 an	-
	Nombre de zonages d'assainissement ou pluviaux mis en place	Réponse	Communes, documents d'urbanisme locaux, Schémas directeurs d'assainissement et/ou pluviaux	3 ans	-
Energie	Consommation énergétique du territoire (déclinée par secteur : transport, résidentiel...)	État	ARPE Occitanie (Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre Occitanie)	6 ans	Bâtiment (résidentiel et tertiaire) : 4 241 GWh Transports : 7 967 GWh Industrie : 3 060 GWh Agriculture : 254 GWh
	Part des énergies renouvelables produites par rapport au total des énergies produites	État		6 ans	-
	Évolution du nombre de projets d'aménagements à fortes performances énergétiques	Réponse	Communes, EPCI	2 ans	-
	Surfaces d'installations solaires thermiques	État		1 an	-

Enjeux "critères" pour l'évaluation	Indicateurs/ Variables	Type d'indicateurs	Source/ Données existantes	Fréquence de suivi	Etat initial
	Puissance et nombre d'installations solaires photovoltaïques en toiture	État	ARPE Occitanie (Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre Occitanie)	1 an	Potentiel de 125 000 MWh/an en ombrière de parking
Ressource minérale	Nombre de carrières en activité sur le territoire	État	DREAL Occitanie, SRC Occitanie	1 an	24 en 2017
	Volumes de matériaux exploités dans les carrières	État	DREAL Occitanie, SRC Occitanie	1 an	20 millions de tonnes autorisées à l'exploitation
	Evaluation des besoins en granulats pour le territoire du SCoT (en tonnes de granulats par an)	État	DREAL Occitanie, SRC Occitanie	6 ans	-
Pollutions atmosphériques & nuisances sonores	Mesures des GES émis annuellement (en kg tonnes équivalent CO2) par secteur (industrie, transports, etc.)	État	Atmo Occitanie	4 ans	En 2010 : 2 237 243 teq CO2 au total Transports : 42 % Industrie : 32 % Résidentiel et tertiaire : 18 % Agriculture : 7 % Production et distribution d'énergie : 1 %
	Mesures de SO2 et de PM10 émis annuellement (en kg tonnes équivalent CO2) par secteur (industrie, transports, etc.)	État	Atmo Occitanie	4 ans	-
	Population et nombre d'établissements sensibles exposés au bruit	État	DDTM30, EPCI compétents	4 ans	-
Risques naturels et technologiques	Nombre de PPR approuvés	Réponse	DDTM 30 georisque.gouv.fr	1 an	-
	Risques et évènements naturels (nombre, dates et types d'arrêtés)	État	DDTM 30 georisque.gouv.fr	Au fur et à mesure	Cf. Etat initial de l'environnement
	Exposition au risque d'inondation et de submersion (bâti concernés)	État	EPCI compétents DDTM 30, georisque.gouv.fr	1 an	-
	Exposition au risque feu de forêt (bâti concernés)	État	EPCI compétents DDTM 30, georisque.gouv.fr	1 an	-
Déchets	Production de déchets ménagers et assimilés	État	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) EPCI compétents	1 an	590 kg/hab de DMA sur le SITOM Sud Gard en 2012

**Scot**  
SUD GARD